



Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Causses du Quercy
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE

OBJET :

Proposition d'action nouvelle « De la ferme à l'assiette : rencontres entre habitants, éleveurs et artistes » (programme d'action 2024-2025)

DATE DE LA CONVOCATION
8 juillet 2025

DATE D'AFFICHAGE
8 juillet 2025

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS
En exercice : 25
Présents : 12
Votants : 22
Voix : 40

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre septembre à neuf heures trente, les membres du Bureau syndical se sont réunis à la Maison du Parc à Labastide-Murat, sous la présidence de Madame Catherine MARLAS.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. P. GARRIGUES, conseiller régional d'Occitanie
Mme C. MARLAS, conseillère départementale du Lot
M. A. TERLIZZI, conseiller départemental du Lot
M. F. DECREMPS, conseiller départemental du Lot
M. J.C. SAUVIER, président de la communauté de communes de Lalbenque - Limogne
M. J. DIETSCH, représentant de la communauté d'agglomération du Grand Cahors
M. G. BOUCHER, représentant de la commune de Lentillac-du-Causse
M. M. LAVERDET, représentant de la commune de Montfaucon
Mme C. PRUNET, représentante de la commune de Saint-Simon
Mme B. GABIOT, représentante de la commune de Saint-Géry/Vers
M. B. GOURAUD, maire de Vaylats
Mme V. JOURDAN, représentante de la commune de Marcilhac-sur-Célé

ÉTAIENT EXCUSES

M. V. LABARTHE, conseiller régional d'Occitanie, donne pouvoir à Mme C. PRUNET
M. S. BERARD, conseiller régional d'Occitanie, donne pouvoir à M. G. BOUCHER
Mme G. LASFARGUES, conseillère régionale d'Occitanie, donne pouvoir à M. J. DIETSCH
Mme M. PIQUE, conseillère régionale d'Occitanie, donne pouvoir à M. P. GARRIGUES
Mme N. GINESTET, conseillère départementale du Lot, donne pouvoir à Mme C. MARLAS
Mme N. MASBOU, représentante de la communauté de communes du Grand Figeac, donne pouvoir à M. M. LAVERDET
M. J.C. FOUCHE, président de la communauté de communes CAUVALDOR, donne pouvoir à M. F. TERLIZZI
M. A. ORTALO MAGNE, maire de Larnagol, donne pouvoir à Mme V. JOURDAN
Mme M.J. ELIAS, représentante de la commune de Gramat, donne pouvoir à Mme B. GABIOT
Mme D. LENFANT, maire de Rocamadour, donne pouvoir à M. F. DECREMPS

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. N. BRUNET, directeur du Parc - Géoparc
Mme A. GIROU, directrice adjointe du Parc - Géoparc
Mme C. BALMETTE, responsable de la gestion administrative et financière du Parc - Géoparc

Les éleveurs et éleveuses du Parc naturel régional – Géoparc mondial UNESCO des Causses du Quercy ont pour la plupart des pratiques en cohérence avec le maintien d'une biodiversité

exceptionnelle et de paysages ouverts, notamment avec des pratiques extensives de pâturage. En sont témoins les nombreux produits bénéficiant de labels de qualité sur notre territoire.

Cependant, même sur notre territoire rural, les habitants et les agriculteurs sont moins connectés : les habitants n'ont que peu conscience des pratiques agricoles et de leurs impacts positifs sur l'environnement et les paysages, tandis que les agriculteurs ont peu de contact avec les consommateurs et donc des connaissances incomplètes de leurs besoins.

La Présidente indique aux membres du Bureau syndical que le Parc-Géoparc souhaite renforcer les liens habitants-agriculteurs et créer des lieux de dialogue afin de mieux se comprendre pour créer des synergies, au bénéfice du vivre ensemble, d'une consommation plus responsable et de la préservation des paysages et de la biodiversité.

Pour cela, le Parc-Géoparc souhaite :

1/ Proposer un parcours éducatif aux enfants du territoire pendant 2 ans

Ce programme complet débute par la visite d'une ferme, en compagnie d'un éleveur et d'une animatrice nature : le duo permettra aux enfants de comprendre le métier d'éleveur, les pratiques d'élevage mais aussi leur importance pour le maintien de milieux naturels. Par le contact avec les animaux et l'environnement proche de la ferme, les enfants nourrissent leur lien à la terre et aux professionnels qui en prennent soin. Ce parcours éducatif sera ensuite enrichi d'un atelier diététique pour comprendre l'importance de ce qu'on mange pour sa santé et pour la planète ainsi que d'un atelier philo pour débattre des agricultures. Le parcours éducatif se terminera par un atelier créatif, autour de la transformation de la laine et la création d'un objet en laine ou d'un atelier « dessine-moi une brebis » avec Troubs, auteur de la bande dessinée *Chemins de pierres* et de la série des cartes postales *Pas de causse sans caussenarde*.

2/ Accueillir une résidence artistique à l'occasion de l'Année internationale du pastoralisme en 2026

Le 15 mars 2022, les Nations Unies ont proclamé l'année internationale des parcours et du pastoralisme (AIPP) en 2026. C'est une opportunité pour les éleveurs de notre territoire de faire connaître leurs modes d'élevage et l'attention particulière qu'ils portent à leur environnement.

Le Parc-Géoparc et le Département ont prévu de coordonner les événements organisés sur le territoire du Lot. Un appel à propositions a été largement diffusé aux acteurs agricoles et culturels, aux associations foncières pastorales, aux communes concernées.

Dans ce cadre, le Parc-Géoparc propose une résidence artistique reposant sur des duos d'écrivains.es. et d'illustrateurs.trices qui partiront à la rencontre d'éleveurs et éleveuses. Ces derniers témoigneront de leur travail sur les Causses du Quercy, partageront leur regard sur la nature et l'agriculture, le pastoralisme et l'avenir de leur métier dans ce monde en mutation. Les échanges seront illustrés par une série de cartes postales composées des textes et illustrations issus des rencontres dans les fermes.

Une sortie de résidence donnera à entendre et à voir textes et dessins originaux lors d'un vernissage en présence des artistes, éleveurs et éleveuses.

3/ Organiser des rendez-vous grand public

Les ateliers culinaires

Plusieurs fois par an, le Parc-Géoparc souhaite proposer aux habitants de (ré)apprendre à cuisiner les produits locaux et des recettes faciles à cuisiner (en se basant sur les recettes ancestrales, les cuisines du monde ou des recettes innovantes). Chaque soirée sera l'occasion de découvrir un produit et son mode de production, de rencontrer des producteurs et d'échanger avec eux.

Une balade dessinée avec les brebis

En 2026, le Parc-Géoparc souhaite organiser une balade dessinée à la ferme, associant un dessinateur et la chargée de mission agriculture du Parc-Géoparc autour du livret *Découvrir... La brebis causses du Lot*. En fin de balade, un temps de rencontre avec le dessinateur sera proposé.

Le coût prévisionnel de cette action est de :

- Parcours éducatif :	11 744 €
- Résidence artistique :	19 100 €
- Soirées culinaires et balade contée :	3 940 €
- Ingénierie :	9 042 €
Total :	43 826 €

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Département du Lot (16%) :	7 000 €
- LEADER Figeac-Quercy-Vallée de la Dordogne (64%) :	28 048 €
- Autofinancement (20%) :	8 778 €

Le Bureau syndical, valide l'action présentée, autorise la Présidente à solliciter les financements correspondants et à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de l'action.

**La Présidente
Catherine MARLAS**